

Précisions :

Document à imprimer sur papier à entête/pied de page de l'organisme de services à la personne.
A remettre à vos intervenants à domicile afin qu'ils le présentent en cas de contrôle avec l'attestation de déplacement dérogatoire.

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL

en application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements
dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19

Je soussigné(e),, (fonction), certifie que
les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et son lieu d'activité professionnelle, ne
peuvent être différés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme
de télétravail (au sens du 1^{er} du 2^e alinéa de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant
réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19) :

Nom:

Prénom :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

Nature de l'activité professionnelle : Auxiliaire de vie

Lieu d'exercice de l'activité professionnelle : domiciles des bénéficiaires des services de l'entreprise/de
l'association

Trajet de déplacement : Entre le domicile du salarié et les bureaux de l'entreprise/ de l'association et entre
les domiciles des bénéficiaires des services de l'entreprise/de l'association (en fonction du planning en
cours)

Moyen de déplacement :

Fait à,

Le...../...../2020 (signature)